

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1200200: preparation du lin

En vigueur au 07/07/2008 (Dernière actualisation de la page 07/07/2008)

L'adaptation des salaires découlant de leur liaison à l'indice des prix à la consommation prend cours le premier lundi suivant le mois au cours duquel l'indice des prix à la consommation dépasse ou n'atteint plus la tranche de stabilisation en vigueur

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 39h

1.1. SALAIRES HORAIRES: AUTRE QUE LES ETUDIANTS

Groupe salarial		Equipe		
		Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
			+8,41%	+31,6%
1	100%	10.9409	11.8610	14.3982
2	102%	11.1597	12.0982	14.6862
3	103%	11.2691	12.2168	14.8301
4	110%	12.0350	13.0471	15.8381
5	115%	12.5820	13.6401	16.5579
6	120%	13.1291	14.2333	17.2779

1.2. SALAIRES HORAIRES: ETUDIANT

Equipe		
Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
90%	90%	90%
9.8468	10.6749	12.9584